

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, c'est une question de jugement et de vocabulaire.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. J'indiquerais que je ne suis pas nécessairement d'accord avec la réponse du ministre, mais cette question n'est pas acceptable du point de vue de la procédure. Le député a demandé une opinion, or on ne saurait le faire sous forme de question.

\* \* \*

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

#### LA LEVÉE PAR LA TURQUIE DE L'INTERDICTION DE LA CULTURE DU PAVOT—L'OPPORTUNITÉ D'INSTANCES DE LA PART DU GOUVERNEMENT

**M. Ron Atkey (St. Paul's):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme le gouvernement de la Turquie a levé l'interdiction, vieille de 3 ans, de cultiver du pavot dont on tire l'opium, contrairement aux désirs de beaucoup de pays occidentaux, et comme jusqu'à 80 p. 100 de l'héroïne au Canada proviendrait de la Turquie et que ce produit cause des crimes et des souffrances humaines incalculables au pays, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures nous dirait-il s'il a présenté des instances au gouvernement turc pour lui demander de remettre en vigueur cette interdiction? Envisage-t-il de réduire notre aide économique et militaire à la Turquie afin de donner plus de poids à notre point de vue sur cette question?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, je crois savoir que le gouvernement turc ne s'est pas encore prononcé au sujet de la culture des pavots somnifères et lors de la réunion de la Commission des Nations Unies sur les stupéfiants à Genève le mois dernier, le représentant canadien a félicité le gouvernement turc de l'effort humanitaire qu'il a fait jusqu'ici pour réduire la production.

\* \* \*

### LA SÉCURITÉ SOCIALE

#### DEMANDE D'EXEMPTION DES MUNICIPALITÉS DES CONTRIBUTIONS AU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA DANS LE CAS DE CERTAINS ÉDILES—LES VUES DU GOUVERNEMENT

**M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné que de nombreux conseils municipaux paient leur part des contributions au Régime de pensions du Canada au nom de leurs représentants élus et que la plupart des conseillers ont un autre emploi et peuvent donc récupérer leur part de contributions au Régime de pensions du Canada lorsqu'ils remplissent leurs déclarations d'impôt, le ministre va-t-il revoir la décision du cabinet de 1969 et envisager d'exemp-

### Questions orales

ter les municipalités de ces contributions dans les cas où les représentants élus ont un autre emploi?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Oui, monsieur l'Orateur.

\* \* \*

### L'AGRICULTURE

#### LE RISQUE D'IMPORTATION DE BÉTAIL ENGRAISSÉ AU DES—LES MESURES PRÉVENTIVES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

**M. Jack Murta (Lisgar):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre de l'Agriculture une question concernant la situation du bétail à l'heure actuelle et la possibilité que le bétail américain entrant au Canada contienne le stimulant de croissance DES. J'aimerais lui demander s'il peut nous expliquer brièvement la position du gouvernement à cet égard et préciser si des mesures seront bientôt prises pour restreindre l'entrée du bétail américain contenant ce stimulant de croissance au Canada?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et moi-même avons déjà déclaré qu'il était illégal de vendre au Canada la viande de bétail traité ou nourri au diéthyle-stilbestrol et nous allons nous assurer que l'importation de cette viande au Canada ne soit pas autorisée.

**M. Murta:** Étant donné que du bétail traité au DES pourrait entrer au Canada en grand nombre dès le début d'avril, quelle méthode le ministre va-t-il utiliser pour empêcher ce bétail d'entrer au Canada?

**M. Stanfield:** Il peut le reconnaître.

**M. Whelan:** Monsieur l'Orateur, à l'heure actuelle nous étudions diverses méthodes.

#### LE BÉTAIL DE BOUCHERIE—LA DEMANDE DE PROROGATION DU DÉLAI POUR LA SUBVENTION AUX CATÉGORIES A3 ET A4—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

**M. J. H. Horner (Crowfoot):** Monsieur l'Orateur, ma question fait suite à celle qui a été posée au ministre de l'Agriculture au sujet des prix de la viande. Comme le prix du bœuf abattu a baissé de 3c. ce matin dans les centres commerciaux et les magasins à succursales de Montréal et comme 2,500 bestiaux ont été retenus hier à Toronto provoquant un bouleversement dans l'industrie, le ministre est-il disposé à rectifier la limite de temps imposée pour la subvention aux catégories A3 et A4, notamment à cause de la situation sur le marché actuellement?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, cette recommandation faite également par d'autres députés ainsi que par l'Association canadienne des éleveurs de bétail est étudiée. Je peux seulement ajouter que je ne voudrais pas donner de faux espoirs aux commerçants, mais j'espère qu'ils continueront à vendre les bestiaux comme de bonnes sociétés devraient le faire.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Horner (Crowfoot):** Vous sapez la confiance dans l'industrie.